

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-001-250102457-2024.0322-2024_28-DE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2024/28
--------------------------------	--	-----------

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 18 mars 2024, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 18 mars 2024 ; l'an deux mille vingt-quatre, le 22 mars, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle Exona – 1 rue des paveurs – 91 000 Evry-Courcouronnes, à 9 heures, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 86

Présents : BERTOL Gino, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay-sur-Orge), CORRE Daniel, DIRAT Karl (CAGPS), DIRAT Karl (Villabé), DUGOIN Xavier, HILGENGA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, MELIN Gil (CAGPS), MELIN Gil (Ris-Orangis), RASSIER Gérard

Pouvoirs : FOURNIER Pascal (pouvoir à Gino BERTOL), HARTZ Jean (pouvoir à Xavier DUGOIN)

Absents : ABENA Gabin, BEAUDET Stéphane, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPTGOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy-sur-Orge), BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, BUDELLOT Laurence, CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint-Yon), COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne, CORZANI Olivier, DAMIATI Michaël, DELIANCOURT Jean-Claude, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DJEARAMIN Ganesh, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, EUGENE Joelle, FASSI Olivier, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPTGOSB), GONZALES Didier (Villeneuve-le-Roi), GRILLON Eric (EPTGOSB), GRILLON Eric (Ablon-sur-Seine), GUERTON Jacques, HAMARD Sylvain (EPTGOSB), HAMARD Sylvain (Paray-Vieille-Poste), HARTZ Jean (Bondoufle), HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MEARY Nicolas, MORIN Jean-Marc, NEDELEC Gaëlle, NOEL Michel, PAROLINI François, PEROT Joël, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PROT Pierre, PYOT Frédéric, PYOT Frédéric, ROUSSEAU Jean-Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy-sous-Saint-Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, SOULOUMIAC Michel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, TERRIER Michel, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CAGPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Gino BERTOL est désigné secrétaire de séance

OBJET : – REVERSEMENT DE LA TICFE 2023

Le Comité Syndical ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif du 22 mars 2024 ;

Considérant que le SMOYS reverse aux communes la TICFE qu'elle perçoit en lieu et place de celles-ci

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

VOTE le montant qui sera versé cette année, au titre de la TICFE 2023 selon le tableau qui suit :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

Communes	Montants Reversés
Bondoufle	227 121
Corbeil-Essonnes	643 473
Le Coudray-Montceaux	87 811
Etiolles	65 636
Evry-Courcouronnes	851 995
Grigny	290 033
Lisses	228 724
Ris-Orangis	408 386
Saint-Germain les Corbeil	154 246
Soisy-sur-Seine	146 482
Villabé	122 765
Chilly-Mazarin	311 967
Epinay-sur-Orge	176 139
Les Ulis	345 427
Boissy sous Saint-Yon	89 185
Saint Yon	35 593
Athis-Mons	503 603
Juvisy sur Orge	279 462
Paray Vieille Poste	142 816
Savigny sur Orge	606 980
Viry Chatillon	521 006
Ablon sur Seine	86 963
Villeneuve le Roi	336 163
Auvernaux	5 179
Avrainville	45 049
Chevannes	18 542
Echarcon	9 513
Fontenay le Vicomte	16 510
Guibeville	22 258
Leudeville	27 291
Nainville les Roches	7 711

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Xavier DUGOIN

Le secrétaire

Gino BERTOIN

Date de publication sur le site :